

La définition de la pénibilité navigue en eaux troubles

PENSIONS Syndicats, patronat et droite flamande mécontents

- ▶ L'accord dans le public est fragile.
- ▶ Celui dans le privé, loin d'être acquis.
- ▶ Pas plus que le feu vert du gouvernement.
- ▶ Et le temps presse.

DÉCODAGE

Deux pas en avant, un pas en arrière. Il en va des réformes comme de la procession d'Echternach : elles cheminent de façon irrégulière et à une avancée succède parfois un recul. Daniel Bacquelaine (MR), le ministre fédéral des Pensions, expérimente ce parcours laborieux, lui qui porte une réforme de la reconnaissance de la pénibilité au travail. Ainsi, la semaine passée, le Calidifontain avait engrangé une double satisfaction : deux des trois syndicats avaient marqué un accord de principe sur le projet de loi « pénibilité » pour le secteur public, projet avalisé le vendredi en conseil des ministres restreint (« kern ») malgré les rodomontades de la N-VA et de l'Open VLD. Mais dès ce lundi, la réforme semble à nouveau reculer.

1 La CGSP s'en va t'en grève

Lundi, le syndicat socialiste de la fonction publique a fait connaître son rejet du protocole d'accord et ses affiliés cheminots ont déposé un préavis de grève. Une décision cohérente avec la position de l'ensemble de la FGTB, qui rejette la réforme du ministre Bacquelaine. Motif principal : avec cette réforme, les agents de l'Etat ne pourront plus partir plus tôt avec une pension complète mais devront choisir entre partir plus tôt et obtenir une pension complétée par le bonus pénibilité. Un refus prévisible qui aurait dû avoir pour effet d'isoler la CGSP, au bord du banc syndical, d'autant plus que les deux autres syndicats avaient collaboré avec le ministre à l'élaboration d'une liste des métiers

pénibles. C'est loin d'être le cas.

2 Les deux autres syndicats dans l'expectative

Le feu vert donné la semaine passée par les syndicats libéral et chrétien de la fonction publique était en effet conditionné : il fallait que le gouvernement valide la liste des métiers pénibles dans son intégralité, en même temps que le projet de loi défendu par le SLFP et la CSC. Or, vendredi, si le « kern » n'a pas touché au contenu du protocole d'accord présenté par le ministre des Pensions, le gouvernement fédéral a remis à plus tard (entre la 2^e et la 3^e lecture du texte) l'approbation éventuelle d'une liste des métiers dits pénibles. De quoi tiédir les espoirs d'un accord global (public, privé, indépendants) que le ministre escompte pour le 15 juillet au plus tard.

3 Le patronat circonspect

Pour cela, il faut également engranger un consensus entre les partenaires sociaux du privé. Et cela a mal débuté. Lundi, ceux-ci ont choisi de postposer la remise d'un avis en comité de gestion du service fédéral des pensions. Les documents qui doivent leur être remis dix jours à l'avance, leur étaient parvenus une heure trente avant l'entame de la réunion. Cela n'allait pas calmer les critiques de la FGTB. Pas plus que les réticences du banc patronal qui, par la voix de la FEB, réclame une réforme intelligible pour tous et réaliste sur le plan budgétaire. Et après, il faudra encore passer au Conseil national du travail.

4 L'aile droite du gouvernement intransigente L'argument budgétaire, c'est égale-

ment celui avancé par la N-VA qui estime en l'état la réforme Bacquelaine trop « généreuse » et donc trop onéreuse. Raison pour laquelle Alexander De Croo (Open VLD) avance, lui, que l'élaboration d'une telle liste incombe au gouvernement et non aux partenaires sociaux. Un point de vue qui devrait conduire l'aile droite du gouvernement à biffer certains métiers de l'inventaire, alors même que CSC et SLFP refusent qu'on y touche. Elle pourrait pour cela s'appuyer sur l'étude qui sera commandée au Bureau du Plan avant l'approbation définitive de la réforme. Si les conclusions montrent que la réforme dévie du cap budgétaire fixé, le ministre sera prié de revoir sa copie.

Voilà donc le ministre contraint de naviguer entre la pression des partenaires sociaux et celle de l'aile droite du gouvernement bientôt en campagne électorale. Tout en scrutant le sablier qu'il avait lui-même retourné. ■

PASCAL LORENT

PRÉAVIS DE GRÈVE

Les cheminots mécontents

La CGSP Cheminots va déposer un préavis de grève pour protester contre la réforme des pensions. Pourquoi ? D'abord, à l'instar de l'ensemble du syndicat socialiste, les cheminots s'opposent à la réforme du ministre Bacquelaine car elle entraînera « une prolongation de la durée des années de carrière

*et/ou une diminution du
montant de la retraite. »*
Et puis, la CGSP Chemi-
nots juge que la liste des
métiers pénibles dans le

secteur public n'a aucune
valeur. Négociée sans le
syndicat socialiste, elle
n'a pas été avalisée par le
gouvernement.

P.LT (AVEC B.)